



République Française
Département SEINE ET MARNE
CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 17/11/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
52	33	49

Vote
A l'unanimité
Pour : 49
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2022, le 17 Novembre à 18:30, le Conseil Communautaire de la CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur POTEAU Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers le 10/11/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes le 10/11/2022.

Présents : M. POTEAU Christian, Président, Mmes : BALLABENE Sandra, BOISGONTIER Béatrice, DESNOYERS Monique, GIRAULT Muriel, NINERAILLES Brigitte, PONSARDIN Catherine, SALAZAR Joëlle, TAMATA-VARIN Marième, TORCOL Patricia, VAROQUI Geneviève, VIBERT Nicole, MM : ANTHOINE Emmanuel, BARBERI Serge, BELFIORE Elio, BETTENCOURT François, BOUTILLIER Bernard, CHANUSSOT Jean-Marc, GERMAIN Jean-Luc, JEANNIN Hervé, JULLEMIER Jean-Luc, MOTTE Patrice, NESTEL Gilles, POIRIER Daniel, PRIOUX Pierre-François, REMOND Bruno, ROMAIN Emilien, ROSSIGNEUX Gilles, ROUSSELET Gérard, SAOUT Louis Marie, VENANZUOLA François, VIGIER Mathias, WOCHENMAYER Jonathan
Suppléant(s) : JULLEMIER Jean-Luc (de Mme HELLIAS Aline)

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : DUMENIL Stéphanie à M. VENANZUOLA François, DUPUIS Véronique à Mme BALLABENE Sandra, DUTRIAUX Nathalie à M. ANTHOINE Emmanuel, LUCZAK Daisy à Mme VAROQUI Geneviève, MARTIARENA Martine à M. GERMAIN Jean-Luc, MOTHRE Béatrice à Mme TAMATA-VARIN Marième, VIEIRA Patricia à Mme BOISGONTIER Béatrice, MM : CAMEK Julien à Mme GIRAULT Muriel, CASEAUX Hubert à M. MOTTE Patrice, DUPUY Denis à M. ROSSIGNEUX Gilles, JAROSSAY Gilbert à M. POTEAU Christian, LAGÜES-BAGET Yves à M. REMOND Bruno, RACINE Pierre à M. PRIOUX Pierre-François, RIBEIRO MEDEIROS Manuel à M. BOUTILLIER Bernard, SAINT-JALMES Patrice à M. SAOUT Louis Marie, THIERIOT Jean-Louis à M. CHANUSSOT Jean-Marc
Excusé(s) : Mme HELLIAS Aline

Absent(s) : Mme KUBIAK Françoise, MM : GROSLEVIN Gilles, GUECHATI Amin

A été nommé(e) secrétaire : M. VIGIER Mathias

2022_101 – Décision Modificative n°1 Budget Principal 2022

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président,

Vu la délibération N°2022_31 du 13 avril 2022 approuvant le budget primitif du budget principal 2022,

Considérant la nécessité d'apporter des modifications au budget principal 2022,

Considérant que ces modifications, telles que listées ci-dessous, n'ont aucun impact sur l'équilibre budgétaire en fonctionnement et qu'en section d'investissement, la section est présentée en suréquilibre en recettes :

Chapitres	Libellé	Montant en €
041	Opérations patrimoniales	554,04
13	Subventions d'investissement	2 393,01
16	Emprunt et dettes assimilés	14 893,01
20	Immobilisations incorporelles	6 257,94
21	Immobilisations corporelles	16 051,06
23	Immobilisations en cours	-1 293 084,26
4581	Opérations sous mandat	733,94
Total des Dépenses de la section d'investissement		-1 252 201,26
Chapitres	Libellé	Montant en €
4582	Opérations sous mandat	733,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	-212 117,54
13	Subventions d'investissement	36 219,25
16	Emprunt et dettes assimilés	-72 546,12
20	Immobilisations incorporelles	6 648,00
23	Immobilisations en cours	246 234,44
041	Opérations patrimoniales	554,04
040	Opérations d'ordre	3 867,00
021	Virement de la section de fonctionnement	264 458,88
Total des Recettes de la section d'investissement		274 051,89
Chapitres	Libellé	Montant en €
011	Charges à caractère général	70 601,99
65	Autre charge de gestion courante	-96 553,12
66	Charges financières	6 000,00
67	Charges exceptionnelles	65 766,91
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	-65 348,00
042	Opérations d'ordre	3 867,00
023	Virement à la section d'investissement	264 458,88
Total des Dépenses de la section de fonctionnement		248 793,66
Chapitres	Libellé	Montant en €
73	Impôts et taxes	107 292,00
74	Dotations et participations	133 435,26
77	Produits exceptionnels	8 066,40
Total des Recettes de la section de fonctionnement		248 793,66

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Communautaire :

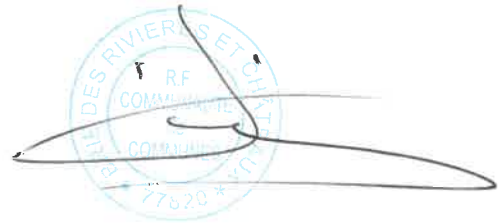
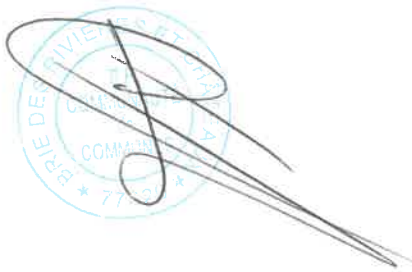
ADOpte la décision modificative n°1 du budget principal de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux.

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En Communauté de Communes, le 18/11/2022
Le Président,
Christian POTEAU

Le Secrétaire de séance,
M. VIGIER Mathias



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de 2 mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet conformément à l'article L.231-4 du code des relations entre le public et l'administration. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois. La saisine du Tribunal Administratif peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 23/11/2022

Reçu en préfecture le 23/11/2022

Affiché le 23/11/2022



ID : 077-200070779-20221118-2022_101-DE